

# Dossier Presse



Monsieur le Docteur François DESLIERS  
*Président du Groupe AHNAC*

Monsieur Christian PERETTI  
*Président du Conseil d'Administration  
du Centre Hospitalier de Valenciennes*

Monsieur Patrick PIQUE  
*Directeur Général du Groupe AHNAC*

Monsieur Bruno SLOSSE  
*Directeur Général  
CERNER France-EMEA*

Monsieur Philippe JAHAN  
*Directeur Général  
du Centre Hospitalier de Valenciennes*

En présence de  
**Madame Roselyne BACHELOT - NARQUIN**  
*Ministre de la Santé, de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative*

Le Centre Hospitalier de Valenciennes , le Groupe AHNAC  
et la société CERNER

signent le contrat de mise en place  
du Dossier Unique Patient (CADUCEE\*)

Le vendredi 26 septembre 2008  
A l'IFSI du Centre Hospitalier de Valenciennes

\* Chv Ahnac Dossier patient Urbanisé pour le Corps médical Exhaustif et Externalisé en ASP

**C**hv  
**A**hnac  
**D**ata records  
**U**rbanized for medical  
**C**ommunity  
**E**xhaustive and  
**E**xternalized in ASP+ mode

**C**hv  
**A**hnac  
**D**ossier patient  
**U**rbanisé pour le  
**C**orps médical  
**E**xhaustif et  
**E**xternalisé en mode ASP+

## Du projet DUP à la concrétisation CADUCEE la vision des établissements

Né du rapprochement entre Centre Hospitalier de Valenciennes et la Clinique Teissier (Groupe AHNAC), le projet DUP (Dossier Unique du Patient) avait pour objectif de procurer aux deux structures un système d'information médicale commun. Engagé depuis 2004, il a mobilisé nombre de professionnels médicaux, soignants et administratifs au sein des deux structures.

Au fil de son élaboration, ce projet est devenu plus ambitieux.

Etendu à l'ensemble des autres établissements du groupe AHNAC, il est aujourd'hui un modèle de coopération mixte public/privé. Proposé sous la forme d'un concept novateur appelé ASP+, il est d'ores et déjà reconnu comme un projet national majeur.

Afin de mieux représenter la nouvelle envergure de ce projet et les nombreux objectifs qu'il permettra d'atteindre, il est rebaptisé CADUCEE (Chv-Ahnac, Dossier Urbanisé pour le Corps médical, Exhaustif et Externalisé en mode ASP+).

### **CADUCEE : « C » comme « CHV » et « A » comme « AHNAC »**

Porté par le partenariat de l'AHNAC et du CHV, au travers d'un GIE, CADUCEE démarre en cette rentrée 2008 par la signature du contrat ASP+ avec l'éditeur CERNER, leader mondial des systèmes d'information hospitaliers.

Rendez-vous est pris pour une mise en production complète prévue en janvier 2010.

Pour ce faire, nos deux établissements se doivent de mettre en commun l'ensemble de leurs compétences et expertises métiers afin d'unifier leurs processus de soins en un même système d'information.

### **CADUCEE : « D » comme « Dossier patient »**

Plus qu'un simple dossier patient, CADUCEE a été conçu pour le patient.

Il permettra de maîtriser son parcours de soin et d'assurer de façon optimale et transverse sa prise en charge, de son entrée à sa sortie, et jusqu'à son médecin référent.

Ses démarches seront simplifiées grâce à un agenda centralisé permettant la planification et le suivi de l'ensemble de ses rendez-vous successifs.

CADUCEE permettra par ailleurs aux professionnels autorisés d'avoir accès en temps réel à l'ensemble des données médicales le concernant, et ceci quelque soit sa localisation dans les établissements.

### **CADUCEE : « U » comme « Urbanisé »**

A l'horizon 2010, les professionnels du Groupe AHNAC et du CHV seront formés à l'adaptation de l'existant et à l'élaboration de nouveaux formulaires et processus.

A travers les « sociétés savantes » en charge de la veille médicale et technologique, les référents par spécialité auront pour mission d'établir les designs optimaux de ces formulaires et processus afin de faire vivre CADUCEE en l'adaptant continuellement.

Les processus obtenant un consensus intégreront le système et seront alors accessibles par tous.

Cette démarche constituera progressivement une bibliothèque nationale de formulaires et processus assurant la pérennité du système et nous préservant de toute obsolescence.

### **CADUCEE : « C » comme « Corps médical »**

CADUCEE garantira aux professionnels un accès à haute disponibilité, permettant l'enrichissement pertinent du dossier patient au travers : d'une aide préventive au diagnostic et à la prescription ; d'une structuration des protocoles de prise en charge similaire et cohérente, quel que soit l'établissement.

CADUCEE éliminera la duplication des tâches, réduira les possibilités d'erreurs et facilitera les tâches administratives comme le codage PMSI. (Programme de médicalisation du système d'information)

### **CADUCEE : « E » comme « Exhaustif »**

Si CADUCEE comprend tous les dossiers de spécialités, il se veut aussi exhaustif, notamment grâce à la réalisation d'un ensemble de projets infra structuraux.

Parmi eux : l'EMR (Electronical Medical Record) dont les données (résultats, images, documents scannés, photographiques, sonores et vocaux) seront accessibles directement depuis le dossier de soin ; les équipements mobiles (Wifi, ordinateurs portables, chariots...) pour une exploitation et une saisie de l'information au plus près du patient ; la dictée numérique pour la saisie directe des comptes-rendus depuis le dossier patient, limitant les recherches multiples d'identités et abolissant le transport de cassettes à court terme et celui des dossiers papiers à long terme ; la gestion des droits d'accès et l'authentification des utilisateurs via les cartes CPS et CPA pour un accès plus sûrs aux données médicales ; la prescription nominative qui alimentera automatiquement les plateaux techniques.

### **CADUCEE : « E » comme « Externalisé en mode ASP+ »**

Le projet CADUCEE sera hébergé par CERNER dans un centre informatique équipé de dispositifs redondants supervisés et maintenus 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 en collaboration avec Hewlett Packard et accessible via l'infrastructure réseau interne au CHV prolongée de l'infrastructure réseau France Telecom.

Si les référents de pôle assurent le support de premier niveau afin de répondre aux questions fonctionnelles des utilisateurs, ils constitueront aussi l'interface privilégiée avec le support de l'éditeur lui aussi disponible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

## **Le mode ASP**

L'acquisition d'un système d'information habituel consiste en l'achat d'une solution logicielle, et en la mise en place des ressources matérielles et humaines nécessaires à son exploitation.

Le mode ASP consiste en l'achat d'un droit d'utilisation de la solution. Les moyens techniques et humains (hors infrastructures réseaux internes) sont alors pris en charge par l'éditeur et sont partagés, en utilisation comme en coût, par tous les établissements.

L'ambition nationale du projet est de permettre aux structures hospitalières ne possédant pas les capacités financières nécessaires de disposer des salles blanches climatisées, des ordinateurs spécifiques et des techniciens nécessaires, de pouvoir accéder à la solution en la limitant aux dossiers de spécialités répondant à leurs besoins spécifiques.

Par ailleurs, l'usage d'un même système d'information par plusieurs établissements permet à chacun d'eux : de partager la connaissance des processus de soins dans le respect des bonnes pratiques universellement reconnues ; de bénéficier simultanément des évolutions réglementaires, corrections et mises à jours ; de conférer un poids plus important aux échanges effectués avec l'éditeur.

## **Le mode ASP Plus (ASP+)**

Le mode ASP Plus (ASP+) a été adopté afin de nous permettre, non seulement la création, à notre propre initiative, de nouveaux formulaires et processus répondant à des spécialités émergentes ou à de nouveaux besoins absents de l'offre CERNER, mais surtout, à les utiliser en production librement.

En retour, CERNER et le Club Utilisateurs pourront intégrer gracieusement ces nouveautés dans le mode ASP simple.

Ce système ASP+ nous laissera maître de nos avancées métiers. Il permettra aux autres établissements de bénéficier de notre expertise et nous de la leur.

## **CADUCEE : unanimement soutenu...**

Pour toutes ces raisons, CADUCEE a très vite obtenu le soutien de nos organismes de tutelles et des pouvoirs publics, soutien qui s'est concrétisé par l'obtention de financements au titre du Plan Hôpital 2012, des Fonds européens FEDER, et de la région Nord Pas De Calais.

# Les partenaires du projet

## Le Centre Hospitalier de Valenciennes



Un budget de près de € 220 millions

18 sites:

- **Valenciennes** :

Désandrouin (site principal), Placement familial Logistique, 4 Centres Médico Psychologiques (CMP), 3 Longs séjours, 1 Unité de Consultation et de Soins Ambulatoires.

- **Hors Valenciennes** : 1 centre psy, 5 CMP, 2 Longs séjours.

1900 Lits

La deuxième activité hospitalière de la Région Nord Pas-de-Calais

Le pôle sanitaire de référence du sud du département

Un bassin de 800 000 habitants

3 écoles

4500 agents dont plus de 350 médecins

Contact Presse :

Magali Fillette - [fillette-m@ch-valenciennes.fr](mailto:fillette-m@ch-valenciennes.fr)

Claire Lejeune – [lejeune-c@ch-valenciennes.fr](mailto:lejeune-c@ch-valenciennes.fr)

T : 03.27.14.50.83

## **Le Groupe AHNAC (Association Hospitalière Nord Artois Clinique)**



Association Loi 1901 regroupant des établissements de santé privés (Participant au Service Public Hospitalier) dont le Conseil d'Administration est composé de 26 membres :

- 9 membres de la Caisse Autonome Nationale de Sécurité Sociale (CANSS)
- 8 membres de la Caisse Régionale de Sécurité Sociale dans les Mines du Nord Pas-de-Calais (CARMI)
- 6 membres de la Mutualité du Pas-de-Calais
- 2 membres de l'Association des Communes Minières de France (ACOM)
- 1 membre du Conseil Général du Pas-de-Calais

Un budget de près de 200 M€

La troisième activité hospitalière de la région Nord Pas-de-Calais

Le Groupe AHNAC gère 1 738 lits et places autorisées:

- La Polyclinique de la Clarence à Divion (205 lits et places)
- La Polyclinique d'Hénin Beaumont (236 lits)
- La Polyclinique de Riaumont à Liévin (392 lits)
- Le Centre de réadaptation fonctionnelle « le Hautois » de Oignies (200 lits et places)
- La Clinique Médico-Chirurgicale Teissier à Valenciennes (170 lits)
- Le Centre de Psychothérapie « Les Marronniers » de Bully les mines (244 lits et places)
- L'EHPAD « l'aquarelle » de Bully les mines (56 places)
- L'EHPAD « Denise Delaby » de Liévin (60 places)
- L'EHPAD « Fernand Cuvelier » de Noyelles-sous-Lens (60 places)
- Le Service d'Hospitalisation à Domicile de la région de Béthune-Bruay en collaboration avec la SSM du Pas-de-Calais et le CH de Béthune (40 lits)
- Le Service d'Hospitalisation à Domicile du Hainaut à Valenciennes (40 lits)
- Le Service de Soins à Domicile de Liévin (35 lits)
- Un Service de suivi des Pneumoconiotiques et Insuffisants Respiratoires (SPIR) comprenant l'ADAIR (2 600 patients par an) et le Centre d'Etudes des Pneumoconioses
- Une école de formation d'Aides Soignantes
- La Cuisine Centrale de Liévin.

Et 7 opérations de réalisation d'EHPAD en cours